

VOTRE COMMUNE À L'ÉCOUTE DE VOS PRIORITÉS

Vos priorités sont au cœur de notre action, nous voulons construire ensemble un environnement où chacun se sent en sécurité, écouté et respecté, tout en améliorant constamment votre cadre de vie.

1.1. La sécurité, la propreté et le cadre de vie

Un cadre de vie agréable et sécurisé est essentiel pour le bien-être de tous. Nous sommes déterminés à rendre nos quartiers plus sûrs, plus propres et plus accueillants, en collaboration avec les habitants. Notre approche repose sur la concertation et l'action concrète pour que chacun puisse apprécier pleinement notre belle commune.

- Poursuivre l'**identification**, en concertation avec les habitants, la police et les commerçants, des lieux **jugés insécurisants et les réaménager**, en collaboration avec le service de cohésion sociale.
- Mettre en place un **dispositif de type citoyens-relais**, intermédiaires entre la commune et la population et qui signalent, aux services communaux compétents (ou à la police), les problèmes auxquels ils sont confrontés, **pour améliorer le bien-vivre de tous les quartiers**.
- Promouvoir et développer les collaborations avec la zone de police pour la prévention des délits : **passages de patrouilles** lors des absences prolongées de citoyens (vacances, etc.) et conseils en techno-prévention. Faire appel au commissariat mobile ou aux **caméras mobiles** en cas d'évènements.
- Poursuivre la **protection des écoliers par l'aménagement des abords d'écoles**, la mise en place de **rues scolaires** (où c'est possible) ainsi que des **zones dépose-minutes**.
- Promouvoir les **moyens de communication à disposition des citoyens** pour signaler un incident, une problématique de voirie (centrale accueil téléphonique de la commune et « **Betterstreet.org** ») et donner au service technique les moyens de répondre aux urgences/difficultés de voirie.
- Maintenir l'**extinction de l'éclairage public entre minuit et cinq heures du matin (en semaine)**, tout en **réévaluant le dispositif aux endroits stratégiques**.
- **Lutter contre les dépôts sauvages** et autres infractions environnementales au moyen de caméras, de fonctionnaires constatateurs inter-communaux et **sanctionner lourdement les contrevenants**.
- **Mieux localiser les poubelles dans les lieux publics**.
- Évaluer l'utilisation des **points d'apports volontaires**, les bulles à vêtements et les bulles à verres.
- Organiser, d'initiative communale, des **ramassages citoyens de déchets** dans l'espace public et accroître la visibilité de **BeWapp** (possibilité pour les citoyens, asbl et écoles de réserver du matériel pour le ramassage de déchets tout au long de l'année).
- Maintenir la **distribution de poules et le dispositif des primes pour fûts composteurs**.
- Continuer à encourager l'utilisation des sacs verts pour les déchets organiques.

- Poursuivre la **verdurisation des cimetières (Bierghes)**.
- Réaliser l'**agrandissement du cimetière de Wisbecq** et concevoir un cimetière paysager et arboré.
- Veiller à l'**entretien des allées publiques** de l'ensemble des cimetières.
- Assurer l'**entretien des avaloirs**.

1.2. Les travaux de voiries, la mobilité et la sécurité routière

Des routes sûres, une mobilité fluide et une infrastructure bien entretenue sont au cœur de nos préoccupations. Nous travaillons à rendre vos déplacements plus agréables et sécurisés, tout en améliorant l'accessibilité et en adaptant nos infrastructures aux besoins de tous les usagers.

- Poursuivre l'**identification des lieux sensibles en y renforçant la signalisation**, l'éclairage, les réflecteurs, les panneaux intelligents. Veiller à leur entretien régulier et évaluer périodiquement l'efficacité des dispositifs mis en place.
- Lorsqu'une **problématique de quartier est signifiée par plusieurs habitants, organiser une rencontre des habitants impactés** afin de trouver des solutions collectives.
- Organiser, lors des événements festifs, des **actions de sensibilisation aux risques liés à l'alcool et à la drogue**.
- Encourager les **contrôles de vitesse dans les lieux accidentogènes**.
- **Protéger les usagers faibles en multipliant les passages piétons et/ou les dispositifs adaptés** dans les quartiers résidentiels et les zones commerciales.
- Améliorer l'accessibilité et la **qualité des trottoirs** en améliorant leur largeur lorsque cela est possible.
- Inciter **les élèves des écoles à la pratique du vélo**. Le « brevet cycliste » constitue un atout.
- Réhabiliter, entretenir, **mieux signaler les cheminements cyclables existants. Développer le réseau de pistes cyclables et installer des supports pour vélos** dans certains endroits stratégiques des villages, après avoir identifié les besoins par le biais de consultations citoyennes.
- Faire connaître, **entretenir les sentiers pédestres existants et en réhabiliter d'autres**, après avoir identifié les besoins par le biais de consultations citoyennes.
- Promouvoir la signalétique et diffuser une **carte des cheminements cyclables et sentiers**.
- Aménager et **équiper les carrefours et ronds-points** de manière à faciliter et sécuriser leur traversée par les cyclistes et piétons.
- Maintenir et encourager le développement de **moyens de transport flexibles et à la demande**, le covoiturage et la multimodalité.

- Intensifier le **dialogue avec les opérateurs de transport public**.
- Entretenir les voiries communales et continuer à **aménager des dispositifs pour réduire la vitesse** et améliorer la sécurité des usagers.
- Prévoir davantage de **places de stationnement pour personnes à mobilité réduite**, entre autres à proximité des professions médicales et paramédicales.
- Selon les possibilités, optimiser les espaces publics dont le **stationnement pourrait être amélioré**.
- Veiller au **respect des limitations de tonnages dans la commune** (camion, poids lourds) en collaboration avec la zone de police.
- Trouver une alternative pour **éviter un engorgement ingérable des centres de Rebecq et Quenast**, suite à la suppression de la drève Léon Jacques, en restant attentifs aux préoccupations et à l'intérêt des riverains.
- **Systématiser les réunions de quartier lors de projets** ou plaintes relatives à l'espace public.

1.3. Le logement et le développement territorial

Un développement harmonieux et respectueux de notre patrimoine est essentiel pour le futur de notre commune. Nous visons à créer des espaces de vie où il fait bon habiter, tout en valorisant notre patrimoine et en soutenant une urbanisation durable et responsable.

- Poursuivre l'**isolation des bâtiments communaux et CPAS**, en ce compris les logements.
- Soutenir un **développement maîtrisé de projets de logements publics et privés**, locatifs et acquisitifs, en collaboration avec les opérateurs privés ou publics.
- Améliorer le **rôle de conseil du service aménagement du territoire en urbanisme** afin d'aider les citoyens et les porteurs de projets dans leurs démarches pour faire aboutir leur dossier urbanistique.
- Entretenir et **utiliser le patrimoine communal** : nouvelle bibliothèque dans la **Chapelle des Augustines**, rénovation et restauration des **Moulins d'Arenberg**, transformation de la **Grange** en « Espace polyvalent » (marché couvert, maison associative rurale de l'entité), extension et reconstruction de l'**École de Quenast**, etc.
- Valoriser l'ancienne maison communale.
- Veiller à la **sauvegarde** du bâtiment abritant l'**ancienne église de Bierghes**.
- Continuer à **moderniser les plaines de jeux de la commune**, les rendre accessibles pour tous et pour tous les âges.
- Améliorer l'accessibilité et la **convivialité des espaces communaux** par des aménagements floraux, installation de bancs et espaces de détente.
- Effectuer un appel aux **artistes locaux pour embellir nos espaces publics** et villages.

- **Poursuivre l'embellissement de nos villages** à travers des initiatives comme l'aménagement concerté, le fleurissement des espaces publics et le concours « Rebecq en fleurs ».
- Favoriser le **dialogue** et créer les conditions propices à une bonne communication **entre les citoyens et les exploitants des carrières**.

1.4. Les cours d'eau et les inondations

Protéger notre environnement des inondations est une priorité absolue. En valorisant nos cours d'eau et en mettant en place des dispositifs efficaces, nous veillons à préserver notre commune des risques naturels tout en renforçant notre biodiversité et notre attrait touristique.

- Collaborer avec le contrat de rivière pour développer les projets autour de la **Senne, entretenir les cours d'eau communaux**, favoriser le **retour d'espèces indigènes** et participer à la gestion de la Senne et de ses affluents avec les multiples acteurs concernés.
- Tourisme et biodiversité : faire de la **Senne une opportunité** en développant le **tourisme autour des Moulins d'Arenberg** et en réalisant le projet de **petite centrale hydroélectrique**.
- Développer de nouveaux dispositifs de **lutte contre les inondations** :
- Développer la mise en place de toutes les mesures préventives et les **aménagements physiques susceptibles de diminuer les risques**. Continuer à faire connaître les systèmes d'alerte (BE-alert) et sensibiliser la population aux procédures à suivre.
- Veiller à **limiter les espaces bétonnés au strict nécessaire** et prévoir des solutions techniques qui permettent une bonne infiltration des eaux dans le sol.
- Veiller à prévoir des **dispositifs de stockage d'eau pluviale** dans le cadre de projets de constructions de logements.
- **Planter des haies, recréer des fossés** et sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques en matière de lutte contre les coulées de boue, l'érosion des sols et les risques d'inondations.

VOTRE COMMUNE SE DÉVELOPPE POUR TOUS

Notre commune se veut un lieu où chacun peut s'épanouir, grandir et trouver sa place. Nous nous engageons à développer notre territoire de manière équilibrée, en veillant à ce que chaque citoyen, entreprise et communauté puissent bénéficier des opportunités offertes. Ce développement se fera avec vous et pour vous, en tenant compte des priorités de tous.

2.1. La santé, la cohésion sociale et le Centre Public d'Action Sociale

Parce que la santé et la cohésion sociale sont au cœur du bien-être de notre commune, nous mettons en place des initiatives pour soutenir chaque citoyen, du plus jeune au plus âgé. En

renforçant nos services et en facilitant l'accès à des aides essentielles, nous voulons que chacun se sente accompagné et soutenu dans tous les aspects de sa vie.

- Promouvoir des comportements responsables par le biais de campagnes d'initiative communale (ex. : assuétudes, **prévention de la violence, santé mentale**, etc.).
- **Lutter contre le harcèlement et le cyberharcèlement :**
 - Encourager la communication avec son entourage.
 - Informer et éduquer sur les conséquences du cyberharcèlement.
 - Impliquer les autorités compétentes et intervenants concernés.
 - Mettre en place, en collaboration avec des opérateurs professionnels, une aide psychologique aux citoyens en matière de **santé mentale**.
 - Organiser des **ateliers de cuisine saine** afin de sensibiliser les familles à l'importance d'une **alimentation équilibrée**.
 - Mieux informer les citoyens du fonctionnement des **pharmacies de garde** (affichage, application) afin qu'ils puissent facilement trouver l'information en cas d'urgence.
- **Promouvoir l'application « 112.be »** qui permet l'appel direct aux services de secours ainsi que la géolocalisation rapide.
- En **concertation avec les professionnels de la santé**, examiner la nécessité de créer un **centre d'aide médicale** afin de tenter de **pallier la pénurie de médecins** généralistes et la difficulté d'avoir un rendez-vous rapidement, en regroupant différentes disciplines de la santé (médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologues, etc.). Ce travail en équipe assure un suivi global et coordonné des personnes et favorise également la prévention et l'éducation à la santé.
- Promouvoir les activités du **service de cohésion sociale (PCS)** et de l'**Espace Numérique** via les différents canaux de communication. Développer leur **travail social de proximité** destiné à accompagner les personnes en difficulté dans leurs démarches administratives en les orientant vers les services appropriés via un accompagnement personnalisé dans la résolution de problèmes quotidiens (entretien d'embauche, recherche de logements, utilisation des outils numériques, etc.).
- Continuer à **soutenir les associations** notamment en mettant à disposition des locaux qui permettent aux différents acteurs de favoriser les échanges, la gratuité de leurs occupations. Maintenir le **soutien financier aux associations locales** et leur donner plus de visibilité afin d'attirer les personnes susceptibles d'être intéressées.
- Continuer d'adapter au mieux nos **politiques tarifaires** aux revenus des citoyens (crèches, écoles, repas scolaires, etc.) pour **garantir une équité dans l'accès aux services essentiels**.
- Continuer à favoriser les **achats groupés (électricité, gaz, etc.)** à l'échelle communale et les rendre accessibles à tous et, ce faisant, augmenter les économies d'énergie pour les citoyens via le soutien du **tuteur énergie du CPAS**.

- Aller à la **rencontre des citoyens** via le service de cohésion sociale en **organisant** régulièrement **une présence dans nos quartiers**.
- Maintenir et développer les **synergies entre les acteurs locaux** (PCS, Centre culturel, associations, bibliothèque, etc.) afin de favoriser la **collaboration**, l'innovation et la mise en commun des ressources et compétences.
- Maintenir et développer une **aide socio-professionnelle par le CPAS** (art. 60/61) : poursuivre et renforcer le dispositif de réinsertion socioprofessionnelle dans les secteurs publics et privés. En soutenant ces personnes dans leur **retour sur le marché du travail**, nous les aidons à retrouver leur place dans la société.
- Poursuivre le service d'**aide à la recherche d'emploi fourni par le CPAS** qui aide à la rédaction de CV, la préparation à l'entretien d'embauche, etc.
- Outre les aides sociales obligatoires du **CPAS** (Revenu d'Intégration Sociale, aides chauffage et électricité), nous souhaitons poursuivre les différents **dispositifs sociaux spécifiques développés à Rebecq durant les dernières législatures** : chèques services, octroi de **garanties locatives**, octroi de **chèques sport et culture**, aides alimentaires diverses en partenariat avec diverses ASBL, organisation d'évènements type **Noël solidaire**, organisation d'**ateliers antigaspi**, partenariat avec l'**asbl « Restor »** pour l'achat de matériel électroménager et mobilier de seconde main, aides financières, **permanences juridiques, psychologiques et pensions de retraite**, médiation de dette, **guidance budgétaire**, aides au logement, **Résidence d'Arenberg**, **aides alimentaires**, etc.
- Maintenir les **services d'aides à domicile rendus par le CPAS** via divers services tels que les repas à domicile, le service SOS dépannage, la **télévigilance**, etc.

2.2. L'économie, le commerce, l'emploi et les entreprises

Une commune prospère repose sur une économie et un tissu commercial dynamiques. Nous nous engageons à soutenir nos commerces de proximité, à encourager l'entrepreneuriat local et à créer un environnement favorable à la diversité commerciale.

- Soutenir le **commerce de proximité**, l'artisanat, les maraîchers et les producteurs locaux et **intensifier le dialogue** en définissant avec eux les priorités. Une concertation avec **les commerçants sur les différentes actions qui pourraient améliorer le dynamisme commercial local**.
- Renforcer la **visibilité des commerçants** sur le site web de la commune et dans le « Rebecq à la Une ».
- Veiller à **une bonne communication avec les commerçants durant des travaux** de voirie afin d'en diminuer l'impact.
- Améliorer la communication des marchés publics de la commune aux PME et indépendants des environs.
- Favoriser **l'installation et la création de petites et moyennes entreprises** et de très petites entreprises **le long des nationales 6 et 7**.

- Continuer d'améliorer l'**attractivité des centres** des villages grâce notamment à la rénovation des places, ce qui **favorise le commerce**.

2.3. L'agriculture et le développement rural

Notre identité rurale est précieuse, et nous voulons la préserver tout en soutenant nos agriculteurs. Par un dialogue renforcé et des actions concrètes, nous veillerons à ce que l'agriculture locale prospère, tout en intégrant harmonieusement les besoins de développement urbain et rural.

- Renforcer le **dialogue entre les agriculteurs** et la commune via la commission consultative agricole.
- Favoriser la **concertation entre les exploitants agricoles et les citoyens** notamment pour les projets d'urbanisme, le nettoyage des voiries, etc. afin de tenir compte des attentes réciproques.
- Encourager et **promouvoir les produits locaux** auprès des habitants.
- Renforcer la **visibilité des producteurs et produits locaux** sur le site web de la commune et dans le « Rebecq à la Une ».
- Préserver l'**identité rurale** de notre commune et de ses villages.

2.4. La nature, le climat et les énergies renouvelables

Protéger notre environnement et agir pour l'avenir sont des priorités pour garantir un futur durable à notre commune. Nous mettrons en œuvre des initiatives pour préserver la biodiversité, promouvoir les énergies renouvelables et sensibiliser chacun à l'importance de ces enjeux. Ensemble, faisons de notre commune un lieu de développement durable et responsable.

- Actualiser la **stratégie communale de promotion de la nature et de la biodiversité** (Objectif nature).
- Promouvoir les projets biodiversité du **type prés fleuris ou plantations sur pied**.
- Continuer à favoriser **la biodiversité sur les propriétés communales** et à soutenir les installations de ruches, de nichoirs et d'hôtels à insectes. Installer **plus de haies** et encourager les agriculteurs à le faire en les aidant à obtenir les subventions publiques.
- Développer des **plantations et fleurissements favorables aux abeilles le long des routes communales** et **limiter le fauchage** aux périodes adéquates.
- Soutenir et développer le **projet maillage vert et bleu** qui consiste à soutenir la biodiversité en **recréant des couloirs naturels**.
- Adhérer à la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie et **élaborer un Plan d'Action pour l'Énergie Durable et/ou le Climat** en impliquant l'ensemble du conseil communal, les acteurs locaux et les citoyens.
- Former davantage le personnel communal aux **bonnes pratiques environnementales**.

- **Réduire strictement les abattages d'arbres et encourager la plantation.** Dans les espaces publics, recréer des zones arborées (plaines, talus, plaines de jeux, etc.) pour compenser largement. Dans le cadre des permis d'urbanisme privés, prévoir un plan de replantation.
- Encourager et **promouvoir les projets de seconde main et d'économie circulaire** (« Repair café », « donnerie », « Restor », ateliers couture et retouches, etc.).
- Sensibiliser au **bien-être animal**.
- Continuer à **prendre en charge la stérilisation** et l'installation d'abris (dans des lieux adaptés) **pour chats errants**.
- Identifier et renseigner le **numéro vert** pour servir de relais vers les opérateurs qui prennent en charge les **animaux blessés** sur la voie publique.
- Protéger les **batraciens pendant la période de migration** : recenser et délimiter les zones concernées, sensibiliser à la problématique.
- Sensibiliser aux **périodes de nidification** : ne pas tailler les haies, protéger les oiseaux, etc.
- Continuer à **actualiser le cadastre énergétique des bâtiments publics** et mettre en œuvre un **plan d'investissement pour les rénover, les isoler** et y déployer des unités de production d'énergie renouvelable.
- Promouvoir des **aides régionales d'isolation des logements/bâtiments** auprès des citoyens et entreprises et les soutenir dans leurs démarches administratives pour l'obtention d'un permis de rénovation visant une haute performance énergétique.

VOTRE COMMUNE VOUS ACCOMPAGNE AU FIL DES JOURS

Au quotidien, notre commune se veut proche de chacun de vous, en répondant à vos besoins, en vous soutenant et en vous offrant un cadre de vie épanouissant. Nous avons à cœur de vous accompagner à chaque étape de votre vie, que vous soyez enfant, parent, jeune, senior ou personne en situation de handicap.

3.1. La petite enfance et l'extra-scolaire

Les premières années de vie sont cruciales pour le développement de chaque enfant. Nous voulons offrir aux plus jeunes les meilleures conditions pour grandir, s'épanouir et réussir. À travers un soutien scolaire renforcé, des structures d'accueil de qualité et des activités ludiques, nous sommes déterminés à soutenir les familles dans leur quotidien.

- **Favoriser la création d'une école de devoirs** pour renforcer les compétences et favoriser leur réussite éducative par le biais d'un soutien scolaire et la mise en place d'activités ludiques. La création de cet espace d'échange et de citoyenneté permettra non seulement de consolider les acquis mais aussi de soutenir les parents dans l'accompagnement scolaire de leurs enfants.

- Soutenir les **structures d'accueil extra-scolaire** (garderies, plaines de jeux, etc.) par la mise en place de programmes attractifs et diversifiés adaptés aux enfants de tous les âges (ex. : proposer des activités citoyennes).
- Veiller à ce que ces structures soient **accessibles financièrement** à tous les parents en continuant à proposer des tarifs « adaptés ».
- **Soutenir les familles dans leur recherche de places d'accueil et encourager la création de nouvelles places.**
- Favoriser et poursuivre **l'inclusion dans nos milieux d'accueil** (formation du personnel et adaptation de l'environnement d'accueil).
- Encourager le développement **d'activités et de projets intergénérationnels** (ex. : partage d'expériences, jeux, projets communs, etc.).
- Assurer le **“devoir de mémoire”** : soutenir les associations patriotiques et de mémoire en valorisant le **devoir mémoriel dans les écoles**, en poursuivant le parrainage des **monuments commémoratifs** du souvenir et la mise en valeur des **monuments de la paix**.

3.2. L'enfance, la jeunesse, l'enseignement et la formation

Notre engagement envers l'enseignement se traduit par un soutien constant aux écoles et aux élèves. Nous voulons que chaque enfant ait accès à une formation de qualité, saine et inclusive. En renforçant les liens entre les écoles, la commune, les acteurs locaux et les parents, nous favorisons un environnement éducatif stimulant et bienveillant.

- Poursuivre et développer **au sein des écoles communales** :
 - La promotion d'**une alimentation saine locale et à prix démocratique**.
 - Offrir un **repas de midi à un prix accessible** à tous les élèves.
 - La **gratuité** du matériel scolaire.
 - **L'intervention financière** dans les activités culturelles, les sorties, etc.
 - Le **maintien d'une étude dirigée** encadrée par du personnel habilité.
 - Le soutien à **l'intégration des élèves à besoins spécifiques quel que soit leur âge**.
 - Continuer à **investir dans l'enseignement fondamental** en renforçant l'encadrement.
 - **La lutte contre le harcèlement, le cyberharcèlement** et les violences au sein des écoles.
 - **La promotion de l'utilisation des outils numériques**.
- **Dans votre commune** :
 - Maintenir et soutenir le **conseil communal des enfants**.

- Continuer à offrir la **gratuité de prêt de matériel spécifique** lors des différents événements organisés par toutes les écoles.
- Assurer une bonne **collaboration entre les écoles, la commune et les différents acteurs locaux** (Centre culturel, bibliothèque, clubs sportifs, etc.) pour la mise en place de projets communs (ex. : projet propreté).
- Promouvoir les **projets et activités inter-écoles** (ex. : crosse canadienne)
- **Encourager les écoles à être les plus ouvertes possible au monde extérieur**, en développant des collaborations avec le Centre culturel, la bibliothèque, les associations de seniors, les clubs sportifs, etc.
- **Soutenir des projets de découverte** de l'environnement, des métiers, de l'histoire locale, etc.
- **Assemblée participative des jeunes** : mise en place d'un lieu d'échange pour et par les jeunes pour qu'ils puissent exprimer leurs besoins et leurs attentes.
- **Valoriser les lieux d'expression des jeunes** : proposer des temps et des lieux de rencontres attrayants permettant aux jeunes d'accéder librement à un lieu dédié.
- Développer, **via le service de cohésion sociale communale, le travail de rue** afin d'aller à la **rencontre des jeunes des villages** (plaines de jeux, quartiers, etc.).
- Aménager et/ou **réorganiser les espaces de jeux** existants en les équipant de jeux pour tous les âges.
- Promouvoir des **événements, des activités adaptées aux jeunes** : soirées, festivités et journées d'animations.
- Continuer à **soutenir les mouvements de jeunesse** : prêts de matériel et aides financières.
- Poursuivre le projet « **été solidaire** ». (lien/illustration)

3.3. Le sport, la culture et le tourisme

Le sport, la culture et le tourisme sont des vecteurs essentiels de lien social et d'épanouissement personnel. Nous nous engageons à soutenir les initiatives locales, à promouvoir un accès équitable à la culture et au sport et à valoriser notre patrimoine. Notre objectif est de faire de notre commune un lieu dynamique où chacun peut trouver sa place et s'exprimer pleinement.

- Soutenir les **initiatives sportives inter-quartiers et des défis de remise en forme au sein de la commune** (ex. : Les 20 km de Rebecq, trails, marches nocturnes, etc.) afin d'encourager les citoyens à adopter un mode de vie plus actif et aussi favoriser une bonne cohésion sociale dans le village.
développer l'offre d'infrastructures sportives en construisant une **extension du Hall omnisport**.

- **Promouvoir le sport via les écoles** : favoriser les échanges entre les écoles et les clubs sportifs, sensibilisation à la pratique sportive, animations dans le cadre des jours blancs dans nos écoles.
- Soutenir et **maintenir les initiatives visant à faciliter l'accès** à la pratique sportive.
- Généraliser l'**information sur toutes les activités sportives existantes** : recenser les offres sportives par public-cible (tous âges) de la commune, dont le Centre sportif, et leur accessibilité.
- **Aménager des espaces dédiés aux sports de rue** : continuer à améliorer l'aménagement des quartiers de Quenast et de Bierghes en diversifiant l'offre pour tous les âges.
- Rendre la **culture accessible** à tous et pour tous via l'article 27 et encourager la délocalisation de certaines activités culturelles (ex. : Ciné plein air).
- Continuer à soutenir le **Centre culturel** dans la mise en œuvre de son contrat-programme, notamment par la mise à disposition de locaux et de moyens humains et matériels.
- Encourager et soutenir les **partenariats entre les opérateurs culturels** de notre commune, Centre culturel, bibliothèque, associations, etc.)
- Poursuivre le **théâtre à l'école et animations culturelles dans les écoles** (Jeunesses musicales), participation aux projets PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique).
- Promouvoir notre **bibliothèque qui sera bientôt hébergée dans la Chapelle des Augustines** et y développer des animations à destination de tous les publics.
- Développer des **partenariats entre le tourisme et la culture** en organisant de manière ponctuelle des **balades contées** dans nos villages afin d'en faire découvrir l'histoire et le patrimoine.
- Favoriser la **programmation et la mise en avant des artistes locaux** et collaborer avec le Centre culturel à la création et à la diffusion d'un répertoire des artistes (et artisans locaux).
- Redynamiser les **activités d'éducation permanente** via le Centre culturel, le Plan de Cohésion Sociale pour offrir des connaissances nouvelles, stimuler la réflexion et avoir une approche critique des sujets abordés.
- Tourisme et biodiversité : faire de la **Senne une opportunité en développant le tourisme** autour des Moulins d'Arenberg et en réalisant le projet de petite centrale hydroélectrique.
- Poursuivre le développement du tourisme dans notre commune, par exemple, **une journée à Rebecq**, de nouvelles balades "**Totemus**", renforcer l'accompagnement de l'équipe de nos **guides touristiques bénévoles** et assurer la promotion de l'offre existante : **Musée de la bière, Musée du Porphyre, Meunerie, etc.**
- Soutenir le **Rail Rebecq-Rognon, fleuron touristique** de notre belle commune.

- Organisations d'**expos temporaires en lien avec notre histoire locale** : Solvay, Augustines, etc.
- Brochure informative pour l'aide à la création de **gîtes et d'hébergements touristiques** et réaliser un cadastre de l'offre existante à intégrer au site Internet communal.

3.4. Les seniors et personnes en situation de handicap

Nos aînés et les personnes en situation de handicap occupent une place importante dans la commune. Nous souhaitons leur offrir un accompagnement attentif et respectueux en renforçant les services d'aide à domicile, en luttant contre l'isolement et en veillant à l'accessibilité des espaces publics. Notre ambition est de créer une commune inclusive où chacun se sent valorisé et soutenu.

- Maintenir et **renforcer les aides à domicile pour que les seniors** puissent rester chez eux le plus longtemps possible dans de bonnes conditions (télévigilance, SOS dépannage, repas à domicile, aides familiales).
- **Lutter contre l'isolement des aînés** en assurant une meilleure communication des services à leur disposition et créer un **réseau de bénévoles accompagnants**.
- Multiplier les espaces de rencontre et y **encourager les projets de transmission de la Mémoire** : ReWisBiQue, associations patriotiques, Centre culturel, etc.
- **Créer des ateliers/activités intergénérationnels** permettant les rencontres et échanges de connaissances et les favoriser en proposant des échanges avec les **écoles, les associations et la Résidence d'Arenberg**.
- Pérenniser et promouvoir l'opération « **Boîte jaune** ».
- Instaurer une ou plusieurs **activités seniors en concertation avec la commission consultative des aînés** du type : voyages, colis, journées à thème, etc.
- **Résidence d'Arenberg du CPAS** : maintenir son cadre à la fois professionnel et convivial. Maintenir la **qualité d'hébergement et son environnement qui la caractérisent**.
- Veiller à l'**accessibilité de l'espace public pour les Personnes à Mobilité Réduite** : meilleure adaptation des aménagements et du stationnement notamment à proximité des acteurs de la santé.
- Mener une **réflexion inclusive** dans l'élaboration de chaque projet communal.
- **Lever les freins à l'inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap** au sein de structures scolaires, associatives, sportives et culturelles.

Notre engagement est clair : **intensifier le dialogue citoyen**, renforcer l'**intégration des personnes** en difficulté et œuvrer pour la **prospérité de notre commune** et de ses habitants. Nous nous engageons également à rendre les **services publics plus accessibles** à tous et à protéger notre précieux **patrimoine culturel et naturel**.

Nous tenons à préserver ce qui fait l'âme de **notre commune** : son caractère humain, sa **convivialité**, sa **diversité**, sa qualité de vie, son **environnement** et son **authenticité rurale**. Ensemble, nous souhaitons bâtir un **avenir où chacun aura sa place** et où **vos priorités** seront écoutées, entendues. L'accompagnement de tous, le développement pour tous guideront nos futures actions."